

*M. Brown:*

D. Avez-vous reçu plusieurs soumissions d'entrepreneurs canadiens?—R. Pour les machines d'usinage, bien peu d'entrepreneurs nous ont fait parvenir leurs soumissions. En général, les machines d'usinage ne sont pas fabriquées en ce pays. Nous avons acheté certaines machines au Canada, mais ceux qui veulent approfondir davantage cette question n'ont qu'à se rendre au ministère du Revenu national pour y voir combien de modèles de machines sont enregistrés parmi le groupe ou la catégorie des machines produites au Canada. Elles ne sont pas très nombreuses.

D. Naturellement, s'il s'agit de faire un choix entre ces diverses machines au ministère du Revenu national, nous verrons que nous sommes en présence d'un problème très délicat.—R. Vous constaterez qu'il n'y a pas de tour de précision fabriqué au Canada pour les salles d'usinage et vous verrez que vous pouvez importer des tours de précision pour salle d'usinage appartenant à une classe ou à une catégorie non fabriquée au Canada. Il y a des tours pour fins générales qui sont fabriqués au Canada, mais pour ce qui concerne les tours de précision pour l'usinage vous ne pouvez pas en avoir un seul au Canada; il n'y a pas d'usine capable d'en produire. Il se fabrique des tours au Canada mais non pas pour ce genre de travail. Allez demander à Ford ou à la *General Motors* où ils obtiennent leurs tours de précision pour l'usinage. Il ne sont simplement pas fabriqués en ce pays. Il n'y a pas de demande pour ces tours et les manufacturiers de ce pays ne peuvent pas donner à un tour la qualité et la capacité voulues pour produire un tour de précision pour l'usinage. La Compagnie John Inglis possède des tours fabriqués au Canada et installés dans sa salle d'usinage pour un certain genre de travail.

D. J'en avais fait la remarque.—R. Il y a un certain nombre de cas où l'équipement canadien est offert à un prix bien supérieur à celui que nous payons pour acheter les mêmes machines en Angleterre. Je songe actuellement au cas d'une machine à rogner qui serait parfaitement satisfaisante et que l'on pourrait acheter en Angleterre pour \$1,500, alors que la même machine fabriquée au Canada se vendrait \$2,500. Vous ne pourriez pas justifier une dépense de \$1,000 uniquement pour l'achat d'une machine de fabrication canadienne.

D. Ensuite, le ministère a-t-il agi d'après vos recommandations, ou qu'arrive-t-il après votre conférence avec les ingénieurs de la Compagnie Inglis et après avoir convenu de procéder à l'achat de ces machines, cela était-il suffisant?—R. L'entente entre moi-même et les ingénieurs de la Compagnie John Inglis était que nous aurions une conférence au sujet des aspects techniques du cas actuel, et je suis heureux de dire que le ministère a accepté les avis techniques relativement à l'achat de ces machines. L'intervention d'un personnel non technique pendant que ces hommes remplissaient leur devoir aurait eu des conséquences désastreuses. Nous aurions pu avoir des machines incapables de faire le travail voulu.

D. Vous ne savez pas si ces machines ont été achetées directement des manufacturiers ou achetées des intermédiaires dans tout le pays.—R. Ces machines ont été achetées pour nous par des intermédiaires, monsieur Brown. Actuellement, il est impossible de faire affaires directement avec les manufacturiers. Nous avons fait en certain cas les achats directement des manufacturiers, mais dans la majorité des cas ces achats sont faits par les intermédiaires.

D. Pourquoi est-il impossible de faire des affaires directement avec les manufacturiers?—R. Nous pouvons faire les transactions directement avec les fabricants du Dominion mais non pas avec les fabricants anglais ou les fabricants des autres pays. Ils ont leurs distributeurs et nous avons reçu l'avis qu'ils protégeraient leurs distributeurs. C'est une des clauses de l'entente entre les mandants et leurs mandataires.

Maintenant, relativement aux machines de production le même principe général est de nouveau suivi, mais en traitant la question des machines de